

**Réunion du Conseil Municipal de Lipsheim
du 07 juin 2011**

Nombre de Membres dont le conseil doit être composé	:	19
Nombre de Conseillers en exercice	:	18
Nombre de Conseillers présents	:	13 + 3 procurations

L'an deux mil onze, le 7 juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lipsheim, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 9 mars 2008, se sont réunis, sous la présidence de leur Maire René SCHAAL, dans la salle de la Mairie sur convocation adressée par la Mairie conformément aux articles L 2121 - 10 et 11 du Code Général des Collectivités, le 31 mai 2011.

Ordre du jour :

- 1. Démolition- désamiantage de bâtiments – attribution du marché**
- 2. Mise en place de modules préfabriqués pour l'école élémentaire – attribution du marché**
- 3. Demande de partenariat - subvention 4L trophy – décision modificative**

Présents : R.SCHAAL – P. WOLFF - J.FREY - G.GUY - F.FISCHER - E.SPEHNER -
C.SCHWARTZ – JL.HIRN - E.KELLER – N.SOUHAIT – S.LAZARUS –
G.MULLER – A.HEITZ

Abs. excusés : R.KOHLER (proc. à C.SCHWARTZ) – R.BIJOU (proc. à A.HEITZ) –
G.SIEGEL (proc. à E.SPEHNER)

Absents : JC.SOULE – V.REBHOLTZ

Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice ont procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mademoiselle Céline SCHWARTZ ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du conseil, le Directeur Général des Services Vincent EHRHARDT, qui assistera à la séance, mais sans participer à la délibération.

Avant de traiter les différents points de l'ordre du jour, Monsieur René SCHAAL, maire, informe les conseillers municipaux de la réception en mairie, en date du 6 juin 2011, du courrier de Monsieur Michael CARTER présentant sa démission du conseil municipal de Lipsheim. Cette démission est motivée du fait de son déménagement pour raisons professionnelles dans une autre région de France.

1. Démolition- désamiantage de bâtiments – attribution du marché

Lors de la séance du 17 mai 2011, les conseillers ont validé le programme de rénovation et de réhabilitation du groupe scolaire, la démolition de l'ensemble des bâtiments dans l'emprise du périscolaire et du square à construire à savoir : le préau, les bâtiments annexes du presbytère, la maison des sœurs et le bâti de la propriété ZAEGEL/REIBEL, en cours d'acquisition. L'appel à concurrence a été réalisé conformément au Code des Marchés Publics.

Le conseil municipal,

Ouï le rapport de Monsieur le Maire
VU le Code des Marchés Publics,
Après en avoir délibéré,

Attribue les travaux de démolition et de désamiantage à l'entreprise LINGENHELD de 67500 HAGUENAU

Le montant de l'opération s'élève à TTC 83 470.81 €

A imputer au compte 2313 – BP 2011.

Autorise le maire à signer le marché et tous documents y relatifs

Par

16 voix pour
0 voix contre
0 abstention

2. Mise en place de modules préfabriqués pour l'école élémentaire – attribution du marché

Lors de la séance du 17 mai 2011, les conseillers ont validé le programme de rénovation et de réhabilitation du groupe scolaire.

Ce bâtiment accueille actuellement les enfants des classes élémentaires.

Les travaux à entreprendre sur le bâtiment sont, entre autres :

- Désamiantage des salles à l'étage
- Remplacement de menuiseries extérieures
- Isolation et ravalement du bâtiment
- Mise en œuvre d'une ventilation
- Etc....

Durant la phase travaux, estimée de juillet 2011 à juillet 2012, les enfants ne pourront fréquenter le site. De ce fait, il y a lieu d'implanter des modules préfabriqués sur le parking de l'Espace Culturel et Sportif et ainsi mutualiser le bloc hygiène et un ensemble de salles.

La commande est établie pour 4 modules pouvant accueillir 30 élèves et 2 modules pouvant accueillir 20 élèves. Monsieur le Maire informe les conseillers de l'entretien téléphonique avec Monsieur l'Inspecteur validant la création d'une sixième classe pour la rentrée scolaire 2011/2012.

Le Conseil Municipal

Ouï le rapport de Monsieur le Maire
Vu le Code des Marchés Publics
après en avoir délibéré :

a.- Attribue les travaux de fournitures et de mise en place des modules préfabriqués à l'entreprise TOUAX de Reichstett.

Le montant total de l'opération se chiffre à TTC 72 393.88 € selon offre détaillée jointe en annexe.

A imputer au compte 2313 opération 105 - Groupe scolaire – BP 2011.

Par

16 voix pour
0 voix contre
0 abstention

b.- Tous les conseillers sont favorables à l'installation de ces modules, un débat a été engagé sur la nécessité d'installer une climatisation dans les salles de classe.

Décide d'installer la climatisation dès l'installation des modules et durant toute l'année scolaire dans les 6 salles de classes.

Par

11 voix pour
2 voix contre (P.WOLFF – JL.HIRN)
3 abstention (R.SCHAAL – J.FREY – E.KELLER)

3. Demande de partenariat - subvention 4L trophy – décision modificative

Le conseil municipal par délibération prise en date du 13 décembre 2010 a accordé une subvention de 800 € à Mlles Séverine KESSLER et Adélaïde BARTH. Les intéressées ne peuvent encaisser le montant de cette subvention sur leur compte personnel, de ce fait il y a lieu de procéder à un virement sur le compte de l'Association des anciens de l'IUT de Strasbourg génie civil – 67400 Illkirch.

Le Conseil Municipal

Ouï le rapport de Monsieur le Maire
Après en avoir délibéré

Emet un avis favorable pour le versement à l'Association des anciens de l'IUT de Strasbourg génie civil – 67400 Illkirch de la subvention accordée, soit 800 €

Par

16 voix pour
0 voix contre
0 abstention